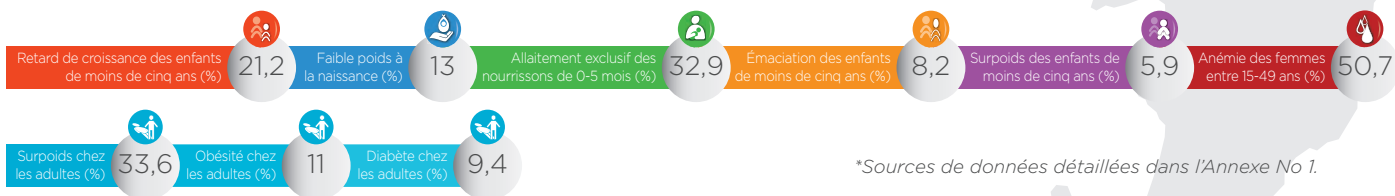




Date d'adhésion : octobre 2013  
Population : 4,70 millions

# Congo



\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

## Transformations institutionnelles en 2016-2017

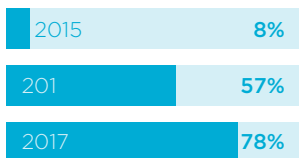
Non disponible pour 2014 \*



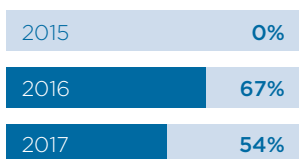
Non disponible pour 2014 \*



Non disponible pour 2014 \*



Non disponible pour 2014 \*



Total pondéré 2017

72%

### Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le 11 avril 2017, un Comité ad hoc national de lutte contre la malnutrition a été établi au niveau central, par une note de service, dans l'attente de la révision du décret instituant un Conseil national de lutte contre la malnutrition (CNLM). Le nouveau Comité regroupe les points focaux nutrition identifiés au sein de la présidence, de la primature, du Sénat et de l'Assemblée nationale, des ministères sectoriels et des agences des Nations unies. Sa coordination est assurée par le point

focal SUN, le Ministre secrétaire général de la présidence. La plateforme multi-acteurs existante, dans le cadre du volet sécurité alimentaire et nutritionnel du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, pourra être intégrée au Comité dans le futur, même si le renforcement de la participation du secteur privé, de la société civile et des donateurs ne commencera qu'après la mise en place du CNLM.

### Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Il existe une législation pro-nutrition et des stratégies sectorielles mais l'ensemble n'est ni exhaustif, ni toujours suivi de textes d'applications et d'activités de diffusion qui sont nécessaires à leur efficacité. Les analyses des législations existantes seront approfondies en 2017, grâce à la réalisation d'une étude diagnostique de la situation nutritionnelle

nationale. En novembre 2016, la déclaration de Brazzaville et sa feuille de route ont été adoptées par les États d'Afrique centrale, lors de l'atelier sous-régional (organisé conjointement par le Congo et l'UNICEF) sur le repositionnement de la nutrition comme facteur de développement en Afrique centrale.

### Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

En 2016, le Cadre stratégique de lutte contre la malnutrition horizon 2025 ainsi que son plan opérationnel 2016-2018 (lui-même doté d'un cadre de suivi et d'évaluation) ont été validés. Certaines activités sont déjà mises en œuvre mais le démarrage tardif des travaux du CNLM explique la difficulté des autres programmes à commencer. Une évaluation à mis parcours de l'exécution du plan est donc prévue pour 2017, afin de faire

un état des lieux et de définir une feuille de route sur trois ans. En 2017, un portail en ligne documentant l'appui des Nations unies au processus SUN a été lancé ; un système d'information pour la collecte et l'analyse des données nutritionnelles doit être mis en place prochainement, ce qui permettra de soutenir la mise en œuvre du plan et l'harmonisation des parties prenantes.

### Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

L'estimation du coût financier du plan opérationnel 2016-2018 a été réalisée mais n'a pas encore été suivie d'une stratégie de mobilisation des ressources nécessaires, qui reste en cours d'élaboration. Un plaidoyer est à l'œuvre pour une augmentation des budgets des ministères sectoriels en faveur

de la nutrition. Il se fonde notamment sur les résultats des travaux de l'atelier visant à examiner le niveau d'intégration de la nutrition dans le budget de l'État. Cet atelier a été ouvert le 7 juillet 2016 (à partir de la méthodologie du Mouvement SUN).

## PRIORITÉS 2017-2018

- Élaborer un plan de renforcement des capacités des ressources humaines en nutrition ;
- Organiser un atelier d'évaluation à mis parcours de l'exécution du plan opérationnel et d'élaboration d'une feuille de route ;
- Réviser le projet de décret instituant le Conseil national de lutte contre la malnutrition ;
- Élaborer des stratégies de mobilisation des ressources et organiser une table ronde des bailleurs de fonds ;
- Mettre en place un système de suivi & évaluation en matière de nutrition ;
- Organiser la journée de sensibilisation sur la nutrition avec le secteur privé
- Valider la politique nationale de lutte contre la malnutrition ;